CCAS
COMMUNE DE LAISSEY
DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE BESANCON – CANTON DE BAUME LES DAMES

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 5 AVRIL 2022

Par suite d'une convocation électronique adressée en date du 30 Mars 2022, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Laissey, se sont réunis, en session ordinaire, le 5 2022 à 17 H, à la MAIRIE de LAISSEY (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique MESNIER, Président du CCAS de Laissey.
Nombre de conseillers en exercice : 9 – Démission d'Aurélie ZAMEUR le 17 Juin 2021 et de Catherine RACIQUOT le 16 Septembre 2021,
Membres élus présents (dans l'ordre du tableau) : Dominique MESNIER, Céline GRUET,
Membres désignés par le Maire (dans l'ordre alphabétique) : Anne-Marie ARMAND, Chantal FAWER, Gisèle LINVAL, Annie RENAUD, Laurence RENAUD,
Membres Absent(s) excusé(s) : Samantha LAGNEAU, Claude ARMAND,
Pouvoir(s) : Samantha LAGNEAU a donné pouvoir à Annie RENAUD, Claude ARMAND a donné pouvoir à Anne-Marie ARMAND,
Membres Absent(s) :
Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L2121 – 15 du Code des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Secrétaire de Séance : Gisèle LINVAL qui accepte cette fonction.

OBJET DE LA REUNION

1/ Validation du compte-rendu du dernier conseil d'administration en date du 11 Mars 2022
2/ Validation du compte de gestion 2021
3/ Validation du compte administratif 2021
4/ Affectation du résultat 2021
5/ Budget primitif 2022
6/ Opération Brioches de l'ADAPEI 2022
7/ Opération cartes jeunes du CRIJ de Franche-Comté 2022-2023
8/ Repas/colis des Anciens 2022
9/ Subventions 2022 à accorder aux associations
10/ Aides d'urgence à accorder 2022
11/ Cérémonie des nouveaux nés 2021 et 2022
12/ Pass'sports loisirs culture 2022 du CCAS de Laissey
13/ Convention avec Présence Verte reconduction en 2022
14/ EDF : clients en difficulté
15/ Questions diverses

1/ VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022

Le Président demande au Conseil s'il a des corrections ou des remarques à faire sur le compte rendu du dernier conseil d'administration en date du 11 MARS 2022.
L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte rendu du dernier conseil d'administration.

2/ DELIBERATION CCAS N° 002-2022 : VALIDATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Président présente au Conseil le compte de gestion 2021 du SERVICE DE GESTION COMPTABLE – SGC – DE VALDAHON BAUME LES DAMES qui est identique au compte administratif 2021 établi par le CCAS de Laissey.
L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte de gestion 2021 du budget CCAS établi par le SGC VALDAHON BAUME-LES-DAMES.

4/ DELIBERATION CCAS N° 003-2022 : VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Président présente le compte administratif 2021 (par chapitre) du CCAS 2021 tel que ci-dessous (SANS report des résultats antérieurs)

CHAPITRES	CCAS
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3428.43
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1593.00
66 CHARGES FINANCIERES	0.00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00
TOTAL DEPENSES FONTIONNEMENT	**5021.43**
70 PRODUITS DES SERVICES	100.00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5000.00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**5100.00**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**+78.57**

Le Président fait état des :
DEPENSES : 5021.43 €
⇨ Chapitre 011
- Le repas des Anciens = 2183.83 €
- Les colis des Anciens et colis chocolats = 947 €
- Nouveaux nés 2020 = 297.60 €

⇨ Chapitre 65
- Cartes jeunes achetées : 50 cartes x 7 € = 350 €
- Souscription à présence verte pour deux administrés = 41.50 € X 2 = 83 €
- 28 demandes de Pass'sports loisirs culture à 20 € = 560 €
- Subvention à l'Epicerie Solidaire de Baume les Dames : 200 € + à l'association Semons l'Espoir : 200 € + à l'association Oncodoubs 100 € + Jeunesse Plein Air 100 € = 600 €

RECETTES : 5100 €
⇨ Chapitre 70
- Vente de 50 cartes jeunes à 2 € : 100 €

⇨ Chapitre 74
- Subvention du budget communal : 5000 €

Le Président ne prend pas part au vote et quitte la séance le temps du délibéré et du vote.

La Présidence de la séance est confiée à Madame Chantal FAWER.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU, LE PRESIDENT AYANT QUITTE LA SALLE, LA PRESIDENCE AYANT ETE CONFIEE A LA CONSEILLERE MADAME CHANTAL FAWER, ET APRES DELIBERATION, Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte administratif 2021 du CCAS par chapitre.

⇨ Le Président revient dans la salle et reprend la présidence de la séance.

5/ DELIBERATION CCAS N° 004-2022 AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Président informe le Conseil que le résultat 2021 du budget CCAS est de + 78.57 € (5100 € de recettes – 5021.43 € de dépenses) mais que le résultat cumulé (avec les résultats des années antérieures) est de 1264.81 € (+78.57 € résultat 2021 + 1186.24 € résultats antérieurs).

Il propose au Conseil d'Administration l'affectation du résultat 2021 comme suit :

BUDGET / SECTION	REPORTS ANTERIEURS 2020	AU 1068 EN 2021	RESULTATS 2021	SOLDE RAR 2020	MONTANT A AFFECTER AU BP 2022	COMPTE	MONTANT	EXPLICATIONS
BUDGET CCAS								
INVT								
FONCT	1186.24	0.00	+78.57			AU R002	1264.81	EXCEDENT A REPORTER

Le Président propose d'affecter le résultat de 1264.81 € à la ligne Recettes de Fonctionnement 002 du budget CCAS 2022.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide l'affectation du résultat 2021 du CCAS à inscrire au BP CCAS 2022 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

6/ DELIBERATION CCAS 005-2022 : VALIDATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Président présente au Conseil le budget primitif 2022 du CCAS comme ci-dessous. Il rappelle que le vote des montants inscrits au budget ne valide pas les opérations à mener. Les opérations doivent être validées séparément.

COMPTES	BP 2021	REAL 2021	BP 2022	COMMENTAIRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
6257 Réceptions	4 000.00	3 428.43	4 000.00	Repas et colis des Anciens + naissances
TOTAL 011 CHARGES A CARACTERES GENERAL	**4 000.00**	**3 428.43**	**4 000.00**	
6561 Secours	500.00	0.00	500.00	En 2021 = NEANT En 2022 = 350 euros sont déjà attribués à une aide exceptionnelle (CA du 11/03/22)
6562 Aides	600.00	993.00	1 000.00	En 2021 = 50 cartes jeunes à 7 € + pass'loisirs 20 € x 28 demandes + présence verte 41.50 x 2 En 2022 = 50 cartes jeunes ? Pass'loisirs ? Présence verte ?
6574 Sub fonctionnement aux organ droit privé	600.00	600.00	600.00	En 2021 : Semons l'espoir : 200 € + Epicerie solidaire BLD : 200 € + Oncodoubs 100 € + Jeunesse en plein air : 100 € En 2022 : idem ? Autre ? Nouvelles demandes
TOTAL 65 CHARGES DE GESTION COURANTE	**1 700.00**	**1 593.00**	**2 100.00**	
TOTAL DEPENSES	**5 700.00**	**5 021.43**	**6 100.00**	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
002 Excédent antérieur reporté	1 186.24	0.00	1 264.81	Affectation résultats
TOTAL 002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	**1 186.24**	**0.00**	**1 264.81**	
7063 Redevance services sportifs	0.00	0.00	0.00	
70632 Redevance à caractère de loisirs	100.00	100.00	100.00	En 2021 : 50 x 2 € cartes jeunes ont été vendues En 2022 : prévoit-on 50 cartes à vendre ou autre ? Quel tarif ? Etre concordant avec la dépense.
TOTAL 70 PRODUIT DES ERVICES	**100.00**	**100.00**	**100.00**	
74741 Participation des communes	5 000.00	5 000.00	5 000.00	Subvention de la Commune
TOTAL 74 PARTICIPATIONS ET DOTATIONS	**5 000.00**	**5 000.00**	**5 000.00**	
TOTAL RECETTES	**6 286.24**	**5 100.00**	**6 364.81**	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**586.24**	**78.57**	**264.81**	

L'EXPOSE DU PRESIDENT ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le budget primitif 2022 tel que présenté ci-dessus.

ACTIONS 2022

7/ OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI

Le Président rappelle que l'ADAPEI a réactivé son opération VENTE DE BRIOCHES qui aura lieu du 5 avril au 10 avril 2022. Les équipes et rues ont été réparties par Samantha.
Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide bien sa participation à l'opération Brioches de l'ADAPEI 2022.

8/ DELIBERATION CCAS 006-2022 : OPERATION CARTES JEUNES

Le Président demande au Conseil si le CCAS participe comme tous les ans à l'opération Cartes Jeunes organisée par la Région.
En 2021 : 50 cartes ont été commandées. Pas de commandes supplémentaires. Vente difficile (certainement due à la période covid) !

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration à l'unanimité :
- valide de participer à l'opération carte jeunes 2022-2023
- valide le nombre de cartes à acheter à savoir 50 cartes
- fixe le prix de vente des cartes aux jeunes à 2 € pour les jeunes domiciliés à Laissey
- valide la prise en charge de l'achat des cartes jeunes à 7 € l'unité
- autorise le Président à passer des commandes supplémentaires de cartes jeunes en cas de demandes supplémentaires et si le budget le permet et sans autre délibération.

9/ REPAS ET COLIS DES ANCIENS

Le Président propose au Conseil de prévoir la date du repas des Anciens. Il propose le dernier dimanche de novembre soit le Dimanche 27 Novembre 2022.
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la date du 27 Novembre 2022 pour le repas des Anciens.

10/ DELIBERATION CCAS 007-2022 : SUBVENTIONS A ACCORDER

Le Président propose de reconduire les subventions :
- Semons l'espoir qui est une association qui tous les ans remercie la Commune ou le CCAS de sa subvention. Association qui vient en aide aux parents dont les enfants sont hospitalisés pour 200 €.
- L'épicerie solidaire de Baume les Dames pour 200 €
- L'association Oncodoubs pour 100 €
- L'association JPA JEUNESSE AU PLEIN AIR pour 100 €

Il présente aussi deux nouvelles demandes de subvention celle de la Banque alimentaire de Franche-Comté et celle des Restos du Cœur.
L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le versement d'une subvention de fonctionnement comme ci-dessous :
- Semons l'espoir pour 200 €.
- L'épicerie solidaire de Baume les Dames pour 200 €
- L'association Oncodoubs pour 100 €
- L'association JPA JEUNESSE AU PLEIN AIR pour 100 €

11/ AIDE AUX CLIENTS EDF EN DIFFICULTE

Le Président présente au Conseil les états des clients EDF en difficulté.
Il rappelle que le CCAS n'est jamais intervenu sans que les intéressés ne l'aient sollicité. Il est difficile de s'immiscer dans la vie privée des gens sans leur consentement. Par contre à chaque fois que les intéressés ont sollicité le CCAS celui-ci est intervenu.

ETAT CLIENTS EDF EN DIFFICULTE :
ETAT EDF DU 05-10-21
- ADMINISTRE A : 1473.29 € + la cliente fait l'objet d'une réduction de puissance à 1000 Watts depuis plus de trois jours à l'issue des procédures de relance pour impayé

ETAT EDF DU 18-11-21
- ADMINISTRE B : 107.89 €

ETAT EDF DU 23-11-21
- ADMINISTRE C : 147.83 €

ETAT EDF DU 18-01-2022
- ADMINISTRE B : 306.06 €

ETAT EDF DU 20-01-22
- ADMINISTRE C : 109.72 €

ETAT EDF DU 22-03-22
- ADMINISTRE B : 436.96 €

ETAT EDF DU 24-03-22
- ADMINISTRE C : 77.64 €

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité de ne pas intervenir dans la vie privée des administrés sans qu'ils aient sollicité le CCAS. Ils invitent les administrés en difficulté à prendre rendez-vous avec un membre du CCAS afin de trouver des solutions à leurs problèmes.

12/ DELIBERATION CCAS 008-2022 : PASS'SPORTS LOISIRS CULTURE DE LAISSEY

Le Président rappelle au Conseil que 28 demandes de « pass'sports loisirs culture » ont été faites en 2021 (pour 101 jeunes contactés). Une belle réussite pour une première.

Il propose au Conseil de renouveler l'opération en 2022 aux mêmes conditions :

- Aide de 20 euros pour toute activité de sports, loisirs ou culture
- Jeunes domiciliés à Laissey
- Jeunes entre 0 et 18 ans (inclus)
- Diffusion du bulletin d'inscription en octobre 2022
- Date limite de dépôt du dossier le 30/11/2022
- Paiement en décembre 2022

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil valide à l'unanimité l'opération « Pass'sports loisirs culture de Laissey » et en fixe les modalités comme suit :

- **Aide de 20 euros pour toute activité de sports loisirs ou culture**
- **Jeunes domiciliés à Laissey**
- **Jeunes entre 0 et 18 ans (inclus)**
- **Diffusion du bulletin d'inscription en septembre 2022**
- **Date limite de dépôt du dossier le 30/11/2022**
- **Paiement en décembre 2022**

13/ DELIBERATION CCAS 009-2022 : PARTICIPATION A LA PRESENCE VERTE

Le Président rappelle au CCAS qu'une convention avec l'association PRESENCE VERTE a été signée pour la prise en charge de la moitié des frais d'installation du système de maintien à domicile et du premier mois d'abonnement pour chaque nouvel adhérent.
En 2021 deux nouveaux abonnements ont été souscrits à la Présence Verte.
C'est un service vraiment efficace et rassurant pour les familles.
L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide le maintien de cette collaboration entre le CCAS de Laissey et LA PRESENCE VERTE aux mêmes conditions que 2021, pour l'année 2022, à savoir :
- Prise en charge de la moitié des frais d'installation
- Prise en charge du premier mois d'abonnement

14/ CEREMONIE DES NOUVEAUX NES

Le Président rappelle que deux bébés nés en 2021 ont reçu de la part du CCAS, pour chaque enfant : un chèque cadeau de 50 € + deux livres + 1 bouquet de fleurs + 2 gourdes qui restaient en stock du repas des Anciens.

En 2022, cinq bébés minimum sont attendus. Quatre sont déjà nés : Tom, Olympe, Rose et Giulia.
Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de revoir cette action ultérieurement quand il y aura un nombre précis de naissances 2022 afin de prévoir au mieux le budget 2023 et peut-être envisager début 2023 une cérémonie comme avant (si les conditions sanitaires le permettent).

15/ QUESTIONS DIVERSES

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé,
Les Conseillers n'ayant plus de questions,
Le Président lève la séance à 21H.

Fait à Laissey, le 5 Avril 2022,
Le Président du CCAS de Laissey,
Dominique MESNIER

MAIRIE DE LAISSEY (Doubs) 25820

Affiché et publié le : 6 Avril 2022
Retrait affichage le :

RECAPITULATIF DES DECISIONS PRISES :

NUMERO DELIBERATION	LIBELLE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	CONSEIL D'ADMNISTRATION DU 5 AVRIL 2022			
	VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022	9	0	0
002-2022	VALIDATION DES COMPTES DE GESTION 2021	8	0	0

003-2022	VALIDATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021	9	0	0
004-2022	AFFECTATION DU RESULTAT 2021 AU BUDGET 2022	9	0	0
005-2022	BUDGET 2022	9	0	0
	BRIOCHES DE L'ADAPEI	9	0	0
006-2022	CARTES JEUNES 2022-2023	9	0	0
	DATE REPAS DES ANCIENS 2022	9	0	0
007-2022	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	9	0	0
	CLIENT EDF EN DIFFICULTES	9	0	0
008-2022	PASS SPORTS LOISIRS CULTURE DE LAISSEY 2022	9	0	0
009-2022	PRESENCE VERTE PARTENARIAT	9	0	0
	NOUVEAUX NES 2021 ET 2022	9	0	0